



DEPARTEMENT DE L'ARIEGE
MAIRIE DE VILLENEUVE DU PAREAGE
Tél : 05.61.67.24.95 Fax : 05.34.01.27.24

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 11 juillet 2024

Convocation le 05 juillet 2024

Présents : IZAAC Jeanine, BALANCA Elisabeth, CANCEL Pascal, CLARAC Jean-Jacques, EYCHENNE Frédéric, EYCHENNE Gérard, LAVIGNE Jean, LEMARINIER Julie, ROUCH Sébastien

Absents : CRUCHET Alain (Pouvoir), LAVIGNE Séverine, METGE Mickaël, METGE Roland (Pouvoir)

Début de séance : 18h30

1/ Délibération Tarif Cantine 2024/2025 : adoptée à l'unanimité : 3,72€ pour les enfants extérieurs à la commune et 3,22€ pour les enfants de la commune,

2/ Délibération Transfert au 01/01/2025 de la compétence "Plan Local d'Urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale" à la CCPAP : adoptée à l'unanimité,

3/ Délibération approuvant un projet de convention et autorisant Madame Le Maire à le signer : adoptée à l'unanimité,

4/ Délibération Admission en non-valeur de créances irrécouvrables 2019-2021 : adoptée à l'unanimité,

5/ Délibération Avis sur la modification de périmètre de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées au sein du SMDEA : adoptée à l'unanimité,

6/ Questions diverses :

Délibération Admission en non-valeur des créances inférieures à 100€ : adoptée à l'unanimité,

Passage au CFU (Compte Financier Unique) pour les comptes de 2024 : regroupement du compte administratif et du compte de gestion : adopté à l'unanimité,

Embauche de Luca du 09/07/2024 au 02/08/2024.

Fin de séance

Vu pour être affiché le 12 juillet 2024 conformément aux prescriptions de l'article

L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à VILLENEUVE DU PAREAGE, le 12 juillet 2024

Le Maire